

28 mai 2019

Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



- 
- Validation du compte rendu du bureau de la CLE du 30 avril ;
 - Point d'avancement de la révision du SAGE - Préparation de la CLE du 6 juin (phase stratégie) : présentation/discussion des questions importantes à poser à la CLE (SCE)
 - Prestation juridique dans le cadre de la rédaction du SAGE et explication de la portée juridique des documents du SAGE (Paillat)
 - Etat d'avancement de l'inventaire et de la hiérarchisation des têtes de bassin versant
 - Contrat pour la Loire et ses annexes – Avenant 2 : 2019-2020 (CEN, VNF)
 - Questions diverses.
- 

**Point d'avancement de la révision du
SAGE - Préparation de la CLE du 6 juin
(phase stratégie) :
présentation/discussion des questions
importantes à poser à la CLE**

28 mai 2019



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : construction de la stratégie collective

Bureau de la CLE





Révision du SAGE Estuaire de la Loire : Construction de la stratégie collective

- Calendrier de la révision
- Préparation des questions stratégiques à soumettre à la CLE le 6 juin
- Prochaines étapes



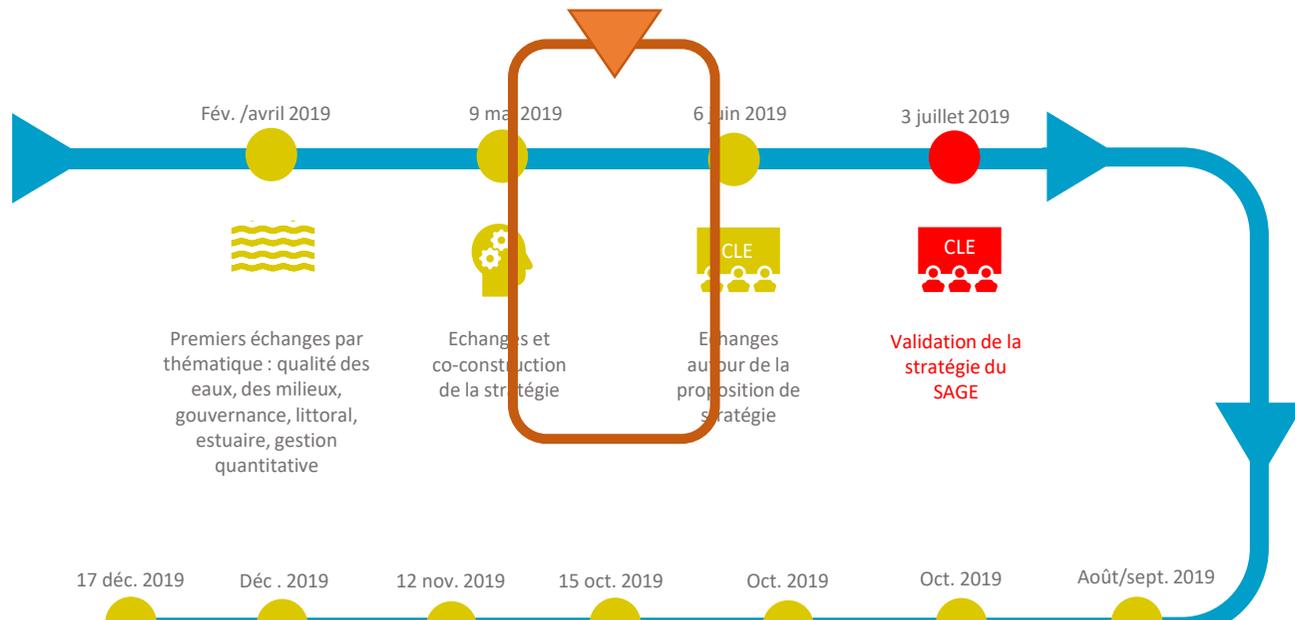
Calendrier de la révision



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

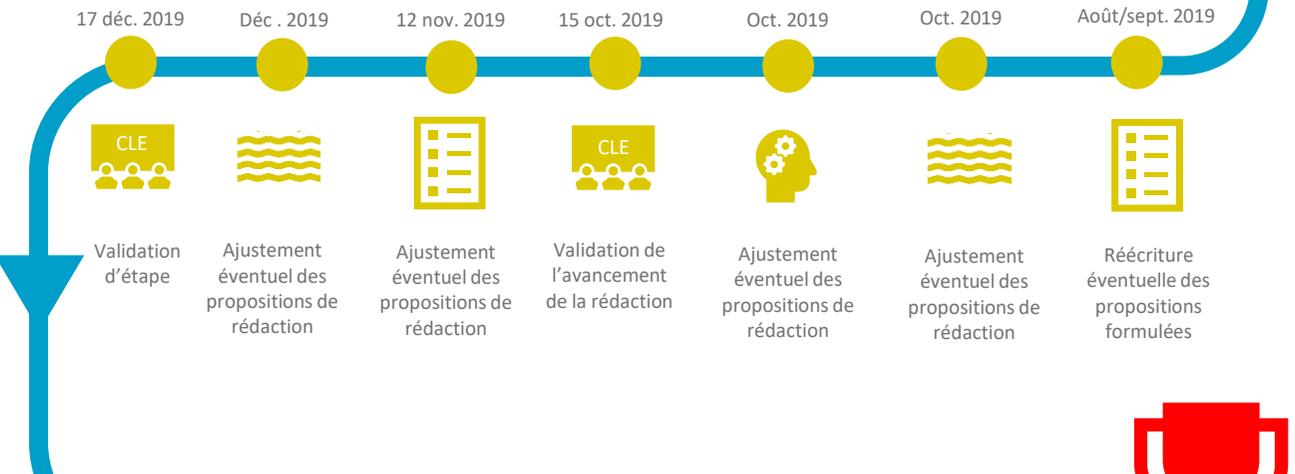
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures



SYLOA
syndicat Loire avn

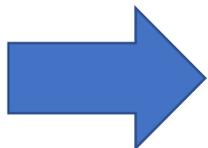


SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE
AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

Trame de stratégie

A partir :

- Du SAGE 2009
- Du diagnostic révisé
- Des études préalables à la révision (diagnostic technique et juridique du SAGE, étude de gouvernance, pré-diagnostic et plan actions zones conchylicoles – pêche à pied)
- Du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
- Du travail avec cellule technique (SYLOA, DDTM, DREAL, AELB, AFB)
- Propositions des acteurs du territoire (commissions thématiques, comité technique)



Objectifs : élaboration d'un projet de stratégie concerté soumis aux choix et à la validation de la CLE

Instances réunies depuis la réunion de démarrage

- ❑ Cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, AFB) : 5 février, 13 mars, 10 avril
- ❑ 1^{ère} série des commissions thématiques **estuaire et littoral** fin février / début mars
- ❑ 2^{ème} série des 6 commissions entre le 23 et le 30 avril
- ❑ Comité technique réuni le 9 mai
- ❑ Points réguliers auprès du bureau de la CLE

Travail d'une 1^{ère} trame de stratégie

- Partage de la trame (objectifs, leviers)
- Enregistrement des remarques
- Éléments à conserver, à supprimer, à rajouter
- Appréciation faisabilité



Préparation des questions stratégiques à soumettre à la CLE le 6 juin



Formalisation de la stratégie

- **Thématiques*** (thématiques/enjeux identifiés dans le diagnostic du SAGE)
 - **Objectifs** : formalisation de l'ambition collective, chiffrée – datée si possible, références pour les dossiers réglementaires, références pour le suivi du SAGE
 - **Orientations** : ensembles de leviers relatifs à un même sujet
 - **Leviers** : moyens permettant d'atteindre les objectifs proposés (futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

** Enjeux classés par thématiques par soucis de lisibilité de la stratégie, liens et renvois à prévoir pour les enjeux transversaux*

GOVERNANCE

➤ Objectifs

- Mettre en place une **gouvernance** locale à l'échelle de la Loire estuarienne et pour la coordination terre/mer
- **Coordonner** les acteurs et les projets à l'échelle des bassins versants / maintenir la dynamique des acteurs
- Mettre en place une **organisation** efficace pour la mise en œuvre du SAGE
- Faire prendre **conscience** des enjeux
- Favoriser les approches innovantes

GOUVERNANCE

☐ Orientations

- **Animation** et **coordination** nécessaires à la mise en œuvre du SAGE
- **Organisation** définie pour la mise en œuvre du SAGE (*missions structures référentes*)
- **Communication** pour la mise en œuvre du SAGE

GOVERNANCE

Questions stratégiques

■ SYLOA :

- Animation du SAGE : commissions territoriales, centralisation/valorisation données eau, plan de communication...
- Coordination : qualité des eaux, milieux aquatiques, inondations, littoral, estuaire (?), inter-SAGE
- Missions « opérationnelles » : accompagnement technique des porteurs de document d'urbanisme, de projets d'aménagement, des contrats, des SLGRI/PAPI, autres ?

■ Structures référentes :

- Maintien ? Evolution des missions confiées au regard du SAGE? Evolution de la cartographie des territoires?
- Suppression ? => Préservation de la logique hydrographique avec Territoires de référence ? Commissions territoriales pour vision intégrée?

GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

➤ Objectifs

- Assurer **l'équilibre** entre la préservation/restauration du bon fonctionnement hydrologique des cours d'eau et les besoins des activités humaines
- **Maîtriser les besoins futurs** dans un contexte de changement climatique
- Poursuivre la **sécurisation de l'alimentation en eau potable**

GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

□ Orientations

- Améliorer la **connaissance** des besoins des milieux pour mieux les préserver (*identification bassins en tension « besoins-ressources »*)
- Assurer une **gestion équilibrée** au regard des ressources et des besoins (*milieux aquatiques, activités humaines*)
- **Economiser** l'eau

GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Questions stratégiques

- Etude Evaluation Volumes Prélevables?
- Mettre en place une **gestion collective** sur certains bassins?
- Maintien d'une **règle** d'encadrement des prélèvements dans les cours d'eau, nappes d'accompagnement et milieux connectés ? A préciser en étiage (période à fixer) ?
- Maintien d'une **règle** d'interdiction de prélèvements dans les nappes en dehors de la production d'eau potable ?

INONDATIONS

➤ Objectifs

- **Prévenir** les risques d'inondation, de submersion marine et d'érosion du trait de côte par une meilleure connaissance des enjeux et de l'aléa, dans le contexte de changement climatique
- Intégrer le risque d'inondation et de submersion marine dans le **l'aménagement et le développement du territoire**
- Diminuer les risques en réduisant la **vulnérabilité** des secteurs impactés
- Gérer durablement le **trait de côte** dans un contexte de changement climatique

INONDATIONS

□ Orientations

- Poursuivre l'acquisition de **connaissance** sur les risques d'inondation et de submersion marine
- **Prévenir** le risque d'inondation et de submersion marine (*intégrer les risques d'inondations et de submersion marine dans les documents d'urbanisme, protection des éléments du paysage*)
- Améliorer la gestion des **eaux pluviales urbaines** (*schémas EP*)
- **Sensibiliser** sur le risque d'inondation et de submersion marine (*culture du risque*)

INONDATIONS

Questions stratégiques

- Encadrer les projets qui impactent les zones naturelles d'expansion des crues, les vitesses d'écoulement ou les temps de concentration
- Elaborer les schémas directeurs eaux pluviales lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme, élaborer les schémas à l'échelle intercommunale
- Maintien d'une **règle** relative à la gestion des eaux pluviales urbaines visant à encadrer l'imperméabilisation ? Faisabilité juridique ? Quelle justification technique de la règle le cas échéant ?

QUALITÉ DES EAUX DOUCES

➤ Objectifs

- Atteindre le **bon état** sur la totalité des masses d'eau
- Réduire les **flux de nitrates** à l'exutoire de la Loire à horizon 2027 (par BV ?)
 - Ambition 1 : 15% (+ traduction en [x] ?)
 - Ambition 2 : 20% (+ traduction en [x] ?)
- Objectif sur les **flux de phosphore** ?
- Satisfaire les exigences de qualité pour la **production d'eau potable**
- Réduire les contaminations par les **pesticides** et l'impact des **micropolluants**
 - Ambition 1 : 1µg/l territoire SAGE*
 - Ambition 2 : 0,5µg/l territoires prioritaires*
 - Ambition 3 : 0,5µg/l périmètre SAGE*

* Somme des molécules

QUALITÉ DES EAUX DOUCES

□ Orientations

- Améliorer la **connaissance** de la qualité des eaux (*flux de nutriments, pesticides, veille sur les substances émergentes*)
- Réduire à la source les **pollutions diffuses** (émission et transfert) (*animation agricole pour favoriser l'évolution des pratiques à l'échelle des bassins versants, animation pour la réduction des différents usages des pesticides*)
- Réduire les impacts des systèmes **d'assainissement** (domestique, industriel) (*adaptation rejets, amélioration des performances des réseaux, contrôle et réhabilitation des branchements*)

* Somme des molécules

QUALITÉ DES EAUX DOUCES

Questions stratégiques

- Quels leviers à mobiliser pour limiter l'impact du maraîchage (pratiques, apports de sédiments, imperméabilisation des sols...) ?
- Maintien de la règle relative à la fertilisation phosphorée sur le bassin versant de l'Erdre ? Quelle plus value par rapport à la réglementation en vigueur ?
- Possibilité d'un levier pour le maintien des prairies, des systèmes d'élevage extensifs?
- Leviers sur les impacts du drainage?

LITTORAL

➤ Objectifs

- Améliorer la qualité **microbiologique** afin de satisfaire les **usages** liés à l'utilisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier la baignade, la conchyliculture, la pêche à pied et la saliculture
- Ambition 1 (« pragmatique ») :
 - A minima qualité bonne et classement B (B+ ?) sur les secteurs à proximité de l'estuaire, qualité excellente et classement A à viser par ailleurs ?
- Ambition 2 (message fort, réaliste ?) :
 - Tendre vers une qualité excellente des eaux de baignade et vers le classement A des zones conchylicoles partout ?
- Ajout d'un objectif relatif à la **pêche à pied de loisir** : tendre vers « pêche tolérée » ? A exprimer en [] de E. Coli et entérocoques ?
- Comprendre les écarts au **bon état chimique**

LITTORAL

□ Orientations

- Améliorer la qualité des eaux littorales (*notion de « profil permanent »*),
 - **Microbiologique**
 - Assainissement (*cellules locales opérationnelles, zones à enjeu sanitaire*)
 - Autres sources
 - **Micropolluants** (*compréhension qualité chimique, carénage, dragage*)
 - **Nutriments** : ↪ thématique « qualité des eaux douces » (*compréhension des phénomènes d'eutrophisation phytoplanctoniques*)
- Limiter les rejets de **déchets** (macro, micro)
- **Risques** : ↪ thématique « inondations »
- Milieux littoraux?

LITTORAL

Questions stratégiques

- Rejets ANC :
 - Ajout d'une règle du SAGE pour l'interdiction de rejets au milieu superficiel ?
 - Ou variante : disposition impliquant une compatibilité des documents d'urbanisme (vérification de la capacité des sols à l'infiltration) ? Conséquences pour l'urbanisme ?
- Règle sur la contamination des cours d'eau par le bétail? Plus-value?

ESTUAIRE DE LA LOIRE

➤ Objectifs

- Définir une **ambition** pour l'estuaire et une **temporalité** / Améliorer le fonctionnement de l'estuaire et de ses **annexes hydrauliques** / Atteindre le **bon potentiel** (physico-chimique, biologique, morphologique)
- Concilier les **usages** avec la préservation et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux, en lien avec changement climatique et évolutions associées (milieux, activités)
 - "Zéro" **artificialisation** des espaces de mobilité fonctionnels
 - Préserver/reconquérir la **biodiversité** (objectif de gain à 10 ans ?)
 - Réduire les **apports polluants** depuis le bassin versant (cf. thème qualité)
 - Maintenir les **débits d'eau** à la mer
 - Mieux connaître le fonctionnement/Réduire l'impact du **bouchon vaseux**
 - Remonter la **ligne d'eau d'étiage** à l'amont de Nantes et en amont du SAGE

ESTUAIRE DE LA LOIRE

□ Orientations

- Poursuivre la **compréhension** du fonctionnement de l'estuaire
- Poursuivre la mise en œuvre du **programme en amont** de Nantes
- Comprendre, développer une vision partagée et prospective de **l'estuaire (aval)** dans un contexte de changement climatique
 - Réaliser une analyse de l'échec du programme aval
 - Partager un état actuel de l'estuaire en calant un référentiel
 - Caractériser et quantifier les enjeux en considérant leurs évolutions au regard du changement climatique
 - Définir de nouveaux objectifs pour l'estuaire
 - Communiquer sur les coûts et les conséquences attendues

ESTUAIRE DE LA LOIRE

Questions stratégiques

- Stratégie pour l'estuaire à l'aval de Nantes :
 - Démarche volontariste impliquant la définition d'indicateurs (objectif, ambition), l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action ?
 - Préservation des espaces de liberté par le biais d'un engagement collectif vis-à-vis des secteurs identifiés (« laisser faire » sans programme d'action) ?

MILIEUX AQUATIQUES

➤ Objectifs

- Préserver et restaurer le **patrimoine biologique et les fonctionnalités écologiques** des cours d'eau, des espaces estuariens et littoraux, et des zones humides
- Restaurer les **habitats/l'hydromorphologie** ? et la continuité écologique au sein des cours d'eau
- Préserver les **corridors** riverains des cours d'eau
- Préserver les **marais** en lien avec le bassin versant
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des **têtes de bassin versant**

MILIEUX AQUATIQUES

☐ Orientations

- Préserver et restaurer l'hydromorphologie et la continuité écologique des **cours d'eau** (*poursuite des programmes de restauration, liste d'ouvrages prioritaires*)
- Définir et protéger les **corridors riverains** des cours d'eau au sein des documents d'urbanisme
- Préserver et restaurer les fonctionnalités et le patrimoine biologique des **zones humides** et des **marais** (*plans de gestion de marais, protection des ZH, inventaire permanent*)
- Réduire l'impact du fonctionnement des **plans d'eau**
- Préserver et restaurer les fonctionnalités des **têtes de bassin versant** (*prise en compte dans les documents d'urbanisme, approche intégrée de la restauration des têtes de bassin*)

MILIEUX AQUATIQUES

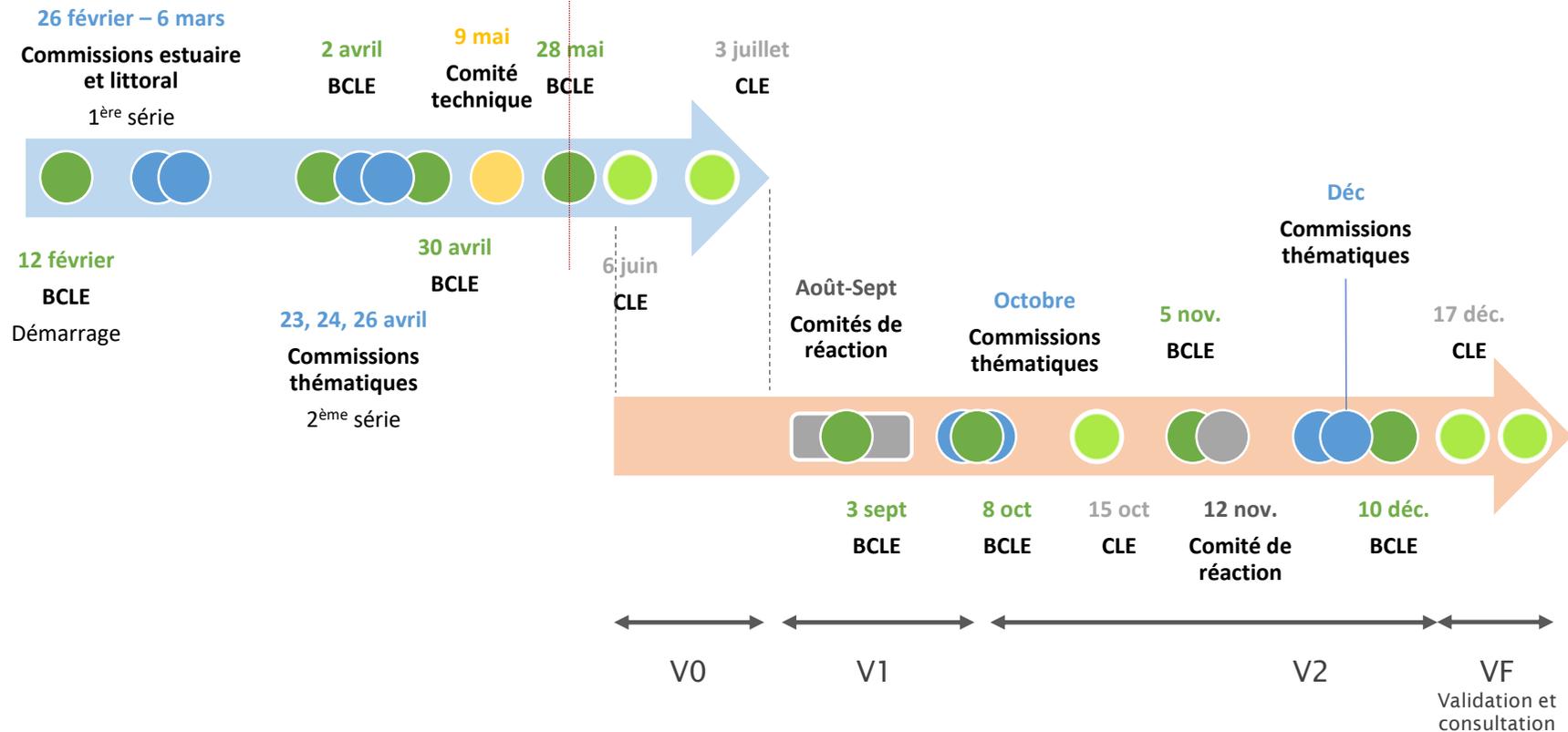
Questions stratégiques

- Règle de **protection des zones humides** : dès le 1^{er} m² ? Ciblée sur les têtes de bassin versant vulnérables ? Sinon compensation 200% et fonctionnalités identiques ?
- Règle d'encadrement de la création de nouveaux **plans d'eau** : opposition à déclaration ? Interdiction en dessous des seuils de déclaration ? Ciblée sur les bassins versants à forte densité de plans d'eau ?
- Intégration d'un volet sur le **drainage** : connaissance, incitation à la mise en place de dispositifs tampons, règle du SAGE sur la déclaration de travaux de drainage ?

Prochaines étapes

Stratégie et rédaction des documents du SAGE

Stratégie



Rédaction des documents du SAGE

Contacts

SYLOA

Caroline Rohart

Directrice et animatrice

09 72 54 19 36

crohart@syndicatloireaval.fr

Julia Despois

Chargée de mission Qualité
des eaux

09 72 50 67 49

jdespois@syndicatloireaval.fr

Arnaud Mevel

Animateur ASTER

09 72 54 19 33

amevel@syndicatloireaval.fr

Stéphane Renou

Chargé d'évaluation

09 72 54 19 35

srenou@syndicatloireaval.fr

Rose-Marie Jimenez

Responsable
communication

09 72 54 19 34

rjimenez@syndicatloireaval.fr

SCE

Jacques MARREC

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

jacques.marrec@sce.fr

Solène COURILLEAU

02 51 17 28 79

solene.courilleau@sce.fr

Yann LE BIHEN

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

yann.le-bihen@sce.fr